



Aménagements Paysagers



Eau & Environnement

Guide des Mini Stages

2024-2025



**Enseignement
Général et Technologique**
(Scientifique – Agronomique – Vivant)



**Viticulture, Œnologie &
Production Agricole**

04.66.20.67.67

legta.nimes@educagri.fr

Pourquoi faire un mini stage ?

Parce que trouver son orientation n'est pas si facile face à la multitude de choix... Effectuer un mini stage est une solution idéale.

C'est l'occasion :

- de découvrir les locaux et l'ambiance du Lycée Marie Durand de Rodilhan,
- de rencontrer les professeurs d'atelier et d'enseignement général,
- de participer à des cours, TP ou ateliers,
- d'assister à des cours d'enseignements de spécialité et optionnels,
- de choisir sa filière, confirmer son projet professionnel et d'assurer d'une orientation réfléchie.

A qui s'adressent les mini stages ?

Les mini stages sont destinés :

- aux **élèves des classes de troisième des collèges** soucieux d'approfondir leur orientation et désireux de s'informer sur le cursus proposé (seconde professionnelle ou seconde générale et technologique) et de poursuivre leurs études dans un domaine précis.

- aux **élèves de lycée** (après une seconde) souhaitant :

- o suivre nos Enseignements De Spécialité (EDS) pour validation de leur projet professionnel,
- o changer de filière.

A NOTER : en fin de 2nde Générale, un élève souhaitant changer de filière pour une 1^{ère} Bac Pro devra déposer un « DOSSIER PASSERELLE » en se rapprochant de son lycée actuel.

- aux **élèves de terminale**, souhaitant s'immerger une journée en BTSA, afin de s'assurer des vœux déposés sur Parcoursup et confirmer leur orientation post Bac.

Qu'est-ce qu'un mini stage ?

L'élève intéressé est inscrit pour un **stage d'une demi-journée, de deux demi-journées ou d'une journée**, par son établissement d'origine après signature d'une convention obligatoire par les responsables légaux, le principal du collège actuel ou le proviseur du lycée actuel et le proviseur du lycée Marie Durand.

Il passe le temps du mini-stage à **suivre une classe de la filière choisie en suivant des cours majoritairement professionnels ou pratiques, ou des cours optionnels de seconde, ou encore des Enseignements De Spécialité.**

L'élève, à son arrivée dans le lycée, est accueilli par la TRF Vie Scolaire (Mme Colin) qui l'accompagnera vers sa classe d'accueil : il sera alors présenté aux lycéens et confié à l'élève de la classe désigné comme étant son « tuteur ». Tuteur qui le guidera plus particulièrement dans les activités, échangera avec lui, fera la visite, le conseillera et répondra à ses questions.

Il peut prendre son repas du midi au réfectoire du lycée, repas gratuit pris en charge par le lycée Marie Durand (également si mini stage sur ½ journée).

Dans l'enceinte du Lycée, le Règlement Intérieur du lycée s'applique, le stagiaire est donc dans l'obligation de le respecter.

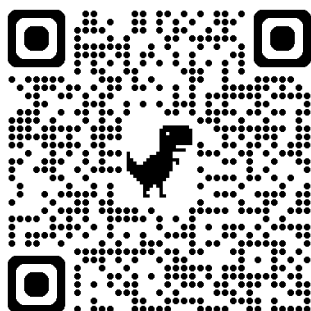
Quand ont lieu les mini stages ?

Le Lycée Marie Durand accueille chaque année des stagiaires, les plannings sont présentés en ANNEXE 1.

Comment s'inscrire à un mini stage ?

L'inscription se fait exclusivement par l'établissement de scolarisation actuel :

- l'élève ou la famille contacte le professeur principal, le C.P.E ou la direction de l'établissement de scolarisation actuel,
- l'établissement de scolarisation actuel renseigne la « Demande de Mini-stage 2025 » :
 - o en ligne sur le site du Lycée <https://epl.nimes.educagri.fr/le-lycee/mini-stage>
 - o via le QR Code



- une convention sera établie et signée par le Lycée Marie Durand et l'adressera à l'établissement de scolarisation actuel,
- l'établissement de scolarisation actuel fait signer la convention par sa direction et par la famille, et la retourne par courrier au Lycée Marie Durand.

Le mini-stage est-il bénéfique ?

Effectuer un mini-stage pour réussir son orientation : confirmer son choix de filière, de spécialité ou d'option.

Bon mini stage à tous !



Planning des mini stages

*Intégration possible hors de ces créneaux en cas d'incompatibilité
D'autres journées peuvent être proposées en fonction des activités pédagogiques des classes*



**Enseignement
Général et Technologique**
(Scientifique – Agronomique – Vivant)

2^{de} Générale et Technologique + options	Mardi / Mercredi / Vendredi
1^{ère} Générale : découverte des EDS Physique Chimie Biologie Ecologie Mathématiques	Lundi / Vendredi
1^{ère} STAV Aménagement	Lundi / Mardi
1^{ère} STAV Production	Lundi / Vendredi



**Viticulture, Œnologie &
Production Agricole**

2^{de} CGEVV Conduite et Gestion de l'Entreprise VitiVinicole	Mardi / Vendredi
1^{ère} CGEVV Conduite et Gestion de l'Entreprise VitiVinicole PASSERELLE	Mardi / Jeudi
B TSA Viniculture Œnologie	A définir



Aménagements Paysagers

2^{de} NJPF Nature Jardin Paysage Forêt	Mardi
1^{ère} Aménagements Paysagers PASSERELLE	Lundi / Mardi / Mercredi
B TSA Aménagements Paysagers	A définir



Eau & Environnement

B TSA Gestion et Maîtrise de l'Eau	A définir
---	------------------